



Présentation de la mission Bern « Patrimoine en péril »

Le patrimoine dans sa diversité et sa présence sur l'ensemble du territoire est un objet de fierté pour nos concitoyens, un vecteur de cohésion sociale et de mémoire collective. C'est également un levier de revitalisation des territoires et de développement économique et d'attractivité de la France.

L'action du Gouvernement en faveur du patrimoine prend appui sur la stratégie pluriannuelle en faveur du patrimoine, présentée en novembre 2017, et structurée autour de 15 mesures phares et 4 objectifs :

- 1 entretenir et restaurer
- 2 valoriser
- 3 transmettre
- 4 construire une Europe du patrimoine.

La mission confiée par le Président de la République le 16 septembre 2017 à Stéphane Bern, consistant à identifier, avec l'appui des services du ministère de la culture et de la Fondation du patrimoine, les biens patrimoniaux en péril et à proposer des sources de financement innovantes afin de les sauvegarder, s'inscrit pleinement dans le cadre de cette stratégie.

La mission de Stéphane Bern a été une opportunité formidable pour sensibiliser les Français sur l'urgence de la restauration du petit patrimoine en péril : la démarche participative, qui a consisté à mettre en place une plateforme numérique portée par le ministère de la Culture, a permis à nos concitoyens de signaler eux-mêmes le patrimoine de proximité qu'ils auraient identifié en urgence de préservation. Plus de 2 000 monuments ont ainsi été signalés – engouement qui témoigne de la passion collective des Français pour leur patrimoine.

251 projets sélectionnés comme prioritaires feront l'objet d'un soutien à ce titre et grâce à des financements volontaires participatifs. Ces projets se situent quasi-exclusivement dans des territoires ruraux. Ils représentent la richesse patrimoniale des territoires : y figurent des éléments du patrimoine industriel, des édifices religieux, des vestiges archéologiques, des maisons d'illustres, ou encore des moulins. De plus, 18 projets emblématiques, répartis sur tout le territoire national, en métropole comme en outre-mer, ont été désignés porte-drapeau.

Tous ces projets viendront ainsi compléter les 6 000 opérations de restauration pilotées chaque année par les conservations régionales des monuments historiques.

Le 31 mai 2018, le président de la République a accueilli au Palais de l'Élysée les porteurs de ces projets (maires, présidents d'associations, propriétaires privés), dont la liste a été rendue publique, autour de la ministre de la Culture Mme Françoise Nyssen, de M. Stéphane Bern, du président de la Fondation du patrimoine M. Guillaume Poitrinal, de la présidente directrice générale de la Française des Jeux Mme Stéphane Pallez et du président du Centre des monuments nationaux M. Philippe Bélaval, et les acteurs du patrimoine.

Le financement de ces projets donnera lieu à l'instauration de jeux « Mission Patrimoine » portés par la Française des jeux. Le tirage d'un Super loto pour le patrimoine aura lieu le vendredi 14 septembre 2018, veille des Journées européenne du patrimoine, et un jeu de grattage sera mis en vente à partir du 3 septembre 2018.

Le produit des jeux servira d'accélérateur pour lancer les travaux de restauration. Les 18 projets emblématiques seront immédiatement dotés par la Fondation du patrimoine d'une somme permettant de démarrer les premières tranches de travaux. Les 251 projets prioritaires seront abondés en fonction du montant précis des recettes tirées des jeux, estimé entre 15 et 20 millions d'euros pour 2018. L'importance des besoins de financement exprimés (54 millions d'euros) nécessite impérativement de mobiliser également le financement participatif et le mécénat des entreprises.

En complément, une campagne de dons nationale pour sauver le patrimoine en péril est lancée. La Fondation du patrimoine lance une campagne nationale « Ensemble, sauvons notre patrimoine ! ». Tous les dons, qui bénéficient des avantages fiscaux accordés au mécénat, se font sur internet pour soutenir la mission de Stéphane Bern ou un projet précis : www.missionbern.fr

Cette campagne sera relayée tout le printemps-été par une campagne d'affichage, par des programmes courts présentés par Stéphane Bern à partir du 3 septembre sur France 2, et par des supports vidéo sur les réseaux sociaux : <https://www.youtube.com/watch?v=u8ga2TMKMO0&feature=youtu.be>

Les dons auront un effet levier multiplicateur sur le soutien aux projets : un bonus versé sur les recettes des jeux leur sera attribué en fonction du montant des dons recueillis.

Contact

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC